



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

**Fonds JEUNES POUSES pour
l'entrepreneuriat étudiant**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012
Fonds JEUNES POUSES pour l'entrepreneuriat étudiant
76, boulevard Saint-Michel - 75006 PARIS
Ce rapport contient 12 pages
Référence : BPAU/EKER

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30000101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE : 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
1, cours Volmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds JEUNES POUSSÉS pour l'entrepreneuriat étudiant

Siège social : 76, boulevard Saint-Michel - 75006 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de Dotation Jeunes Poussés pour l'entrepreneuriat étudiant, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ceux décrits dans la note 5.2 exposant les fonds propres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 10 juin 2013

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Bernard Paulet
Associé

FONDS DE DOTATION PETIT POUCKET

COMPTES ANNUELS 2012

Exercice clos le 31 décembre 2012

1.	PRESENTATION.....	3
2.	BILAN	4
3.	COMPTE DE RESULTAT	5
4.	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS	6
5.	REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	6
6.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	7
7.	NOTES SUR LE BILAN.....	7
8.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	9

1. Présentation

Le fonds JEUNES POUSSÉS (ancienne dénomination Petit Poucet) est un fonds de dotation régi par les articles 140 et 141 de la loi du 4 août 2008 et son décret d'application n° 2009-158 du 11 février 2009.

Le fonds de dotation a pour objet :

« La promotion de l'entrepreneuriat étudiant en France et à l'Étranger. Il participe à l'insertion sociale et professionnelle des étudiants en soutenant et accompagnant les étudiants dans la réalisation de leurs projets de création d'entreprise. »

Le fonds est exonéré de fiscalité, la comptabilité est tenue toutes taxes comprises.

BILAN au 31 décembre 2012

ACTIF

en euros	2011	2012
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	0	0
Immobilisations financières	0	0
Créances et autres créances	0	0
Trésorerie	13 395	14 519
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	13 395	14 519
Caisse	0	0
TOTAL ACTIF	13 395	14 519

PASSIF

en euros	2011	2012
Fonds propres	9 807	10931
Dotation initiale	13 400	14 607
Autres fonds propres	0	0
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	-3593	-3676
Fonds dédiés	0	0
Provisions pour risques et charges	0	0
Dettes d'exploitations et diverses	3 588	3588
Dettes fournisseurs	3588	3588
Dettes fiscales et sociales	0	0
Autres dettes	0	0
TOTAL PASSIF	13 395	14519

3. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

en euros	2011	2012
PRODUITS		
Dons et Legs	32 900	16 800
Dons	32 900	16 800
Legs donations et assurances vie	0	0
Mécénats et partenariats	0	0
Prélèvements sur fonds propres	19 500	12 000
Produits financiers	0	0
Produits divers		
Total ressources de l'exercice	52 400	28 800
Report des ressources non utilisées		
Total produit de l'exercice	52 400	28 800
CHARGES		
Missions sociales	19 500	12 000
Affectation aux fonds propres	32 900	16 800
Charges exploitations	3 593	3 676
Salaires et charges sociales	0	
Autres achats et charges externes	3 593	3 676
Autres charges	0	
Total emplois de l'exercice	55 993	31 476
Engagement à réaliser sur ressources affectées	0	0
Total charges de l'exercice	55 993	31 476
Résultat de l'exercice	- 3 593	3 676

4. Evènements significatifs

C'est le deuxième exercice du fonds de dotation, créé en 2010 afin de soutenir et accompagner bénévolement les étudiants dans la réalisation de leur projet de création d'entreprise.

Le Fonds s'appuie sur l'expertise de l'entrepreneuriat étudiant développé sous la marque Petit Poucet depuis 2002.

Le Conseil d'administration du 28 novembre 2012 a approuvé le changement de dénomination du fonds. Le fonds JEUNES POUSSÉS remplace la dénomination Petit Poucet.

2010 : Création du fonds de dotation

2011 : Financement et soutien de 13 jeunes entreprises créées par des étudiants et d'une association en faveur de l'entrepreneuriat étudiant (Mash Up).

2012 : Financement et soutien de 9 jeunes entreprises créées par des étudiants et de l'association Mash Up

5. Règles et méthodes comptables

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement 2009-01 du 3 décembre 2009 modifiant le règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, des fondations et des fonds de dotations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- Régularité, sincérité
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.1. Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'il existe des difficultés pour les recouvrer.

5.2. Fonds propres

Les fonds propres sont composés des éléments suivants :

- la dotation initiale,
- le résultat de l'année.

Selon l'article 6 des statuts « La dotation en capital sera constituée des libéralités, à savoir les donations et legs, les dons manuels, reçus de tout donateur ou partenaire et, sur décision du Conseil d'Administration, des ressources issues de l'appel à la générosité publique.

La dotation en capital pourra être consommée pour les besoins de la réalisation de l'objet du Fonds. Dans cette hypothèse, une décision du Conseil d'Administration définit les modalités selon lesquelles intervient la consommation de la dotation en capital. »

5.3 Fonctionnement

Une des missions sociales du Fonds de dotation est d'organiser un concours avec remise des prix. Les travaux de pré-sélections se déroulent d'octobre à décembre de l'année précédente, la sélection et la remise des prix ont lieu sur le mois de janvier de l'année.

Les charges liées au concours sont rattachées à l'année de sélection.

6. Evènements postérieurs

Néant

7. Notes sur le bilan

7.1 Disponibilités

Il s'agit du compte courant postal

7.2 Fonds propres

en euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
Dotation initiale	9807	16 800	12 000	14 607
Report à nouveau	0	0	0	0
Résultat			-3 676	-3 676
Total fonds propres	9 807	16 800	8 324	10 931

Les dons manuels sont affectés à la dotation comme prévu à l'article 6 des statuts

Le Conseil d'administration du 7 février 2012 a autorisé la consommation de la dotation à hauteur des prix versés dans le cadre du concours et du financement de l'association Mash Up.

7.3 Dettes d'exploitation et diverses

en euros	2012
Dettes fournisseurs frais généraux	3 588
Dettes fournisseurs missions sociales	0
Total des engagements pris restant dus	3 588

8. Notes sur le compte de résultat

8.1. Dons et legs

en euros	2012
Dons manuels de particuliers	2 000
Dons manuels d'entreprises	14 800
Total produits de la générosité	16 800

8.2. Missions sociales

en euros	2012
Concours " Petit Poucet "	10 500
Mash Up	1 500
Total missions sociales	12 000